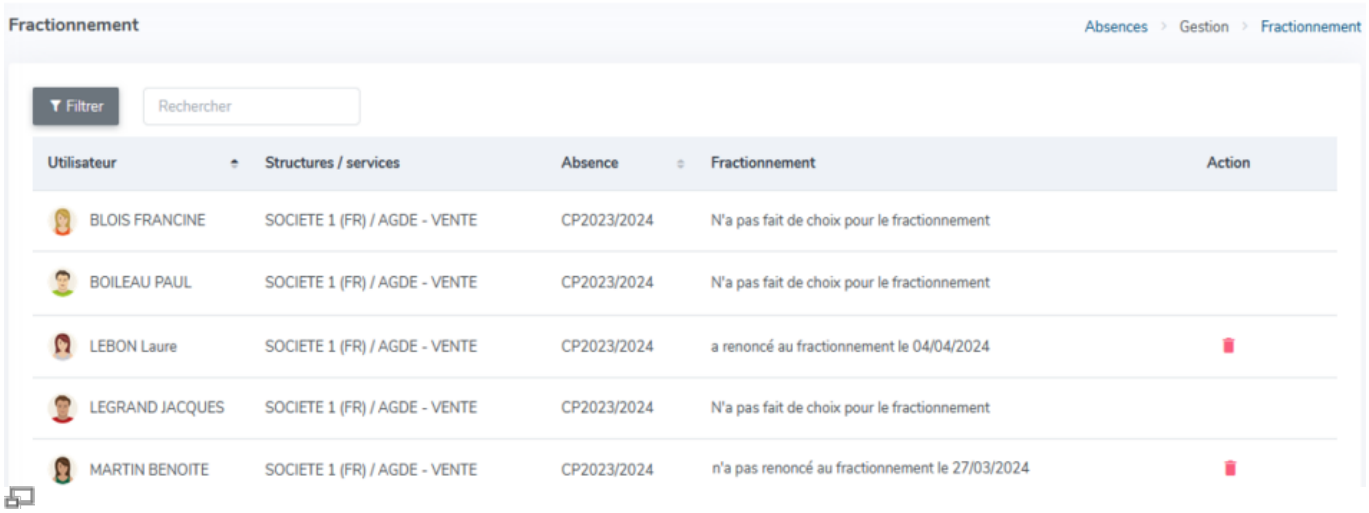
Comment annuler le choix d'un collaborateur ?

En tant que gestionnaire, vous pouvez être amené à annuler le choix de l'un de vos collaborateurs.

Rendez-vous dans le module : **Absences > Gestion > Fractionnement**



Une corbeille s'affiche en bout de ligne si un utilisateur a fait son choix.

A noter : si absence de corbeille = choix non fait.

Cliquez sur la corbeille pour annuler le choix de votre collaborateur.

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_annuler_choix_collaborateur

Last update: **2024/04/04 14:08**